

UNION FINANCIÈRE ET AGRICOLE INDO-CHINOISE

Émile DUPUY (1896-1936), fondateur

Fondateur de la Banque Dupuy frères et Compagnie, Paris
Voir [encadré](#).
Président de la Société d'études et d'exploitations minières de l'Indochine

(Les Archives commerciales de la France, 30 juillet 1929)

PARIS. — Formation. — Soc. anon. dite UNION FINANCIÈRE et AGRICOLE INDOCHINOISE, 28, Mont-Thabor. — 99 ans. — 100.000 francs. — 18 juillet 1929. — *Annonces Seine*.

Union financière et agricole indo-chinoise
(La Journée industrielle, 3 août 1929)

Société anonyme récemment formée pour toutes opérations financières et agricoles en Indo-Chine et pays voisins.

Siège a Paris, 28, rue du Mont-Thabor.

Capital : 100.000 fr., en actions de 1.000 fr., toutes souscrites en numéraire ; Il pourra, dès à présent, être porté à 5 millions. Il a été créé, en outre, 160 parts de fondateur attribuées aux souscripteurs du capital.

Administrateurs : MM. Émile Dupuy, à Paris, avenue de Wagram, 151 ; André Dupuy ¹, à Notre-Dame-du-Vaudreuil (Eure), et Henry Dubois, à Paris, 28, rue du Mont-Thabor.

Notre carnet financier
(L'Indochine : revue économique d'Extrême-Orient, 20 avril 1931)

L'Union financière et agricole indochinoise annonce son assemblée générale pour le 29 avril à 15 h. 30, 11 *bis*, rue d'Aguesseau. Cette société va sans doute fusionner avec un autre groupement.

¹ André Dupuy : frère cadet d'Émile.

UNION FINANCIÈRE ET AGRICOLE INDO-CHINOISE
(BALO, 26 avril 1937)

Première insertion.

L'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme dite Union financière et agricole indochinoise, au capital de cent mille francs,, dont le siège est à Paris, 28 rue du Mont-Thabor, qui avait été convoquée pour le 7 avril 1937 n'ayant pu délibérer valablement par suite de insuffisance du nombre d'actions représentées, les actionnaires sont à nouveau convoqués par le seul administrateur restant en fonctions, en assemblée générale extraordinaire, pour le mardi onze mai mil neuf cent trente-sept, à onze heures au cabinet Vaillant et Baillon, 48, rue de Provence à Paris, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour ci-après reproduit qui faisait l'objet de la précédente assemblée n'ayant pu délibérer ainsi qu'il est rappelé ci-dessus :

Ordre du jour.

Dissolution anticipée de la société ;

Nomination d'un ou plusieurs liquidateurs et pouvoirs à leur conférer.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à l'assemblée, les propriétaires d'actions au porteur devront déposer entre les mains de M. André Dupuy, administrateur de la société, demeurant à Paris, 148, avenue de Wagram, quatre jours au moins avant rassemblée, soit leurs titres, soit les récépissés de dépôt de ces titres, dans toutes banques ou établissements de crédit ou chez tous officiers ministériels.

L'administrateur,
ANDRÉ DUPUY.

Union financière et agricole indochinoise
(*La Journée industrielle*, 30 mai 1937)
(*Les Annales coloniales*, 6 août 1937)

Cette société anonyme, au capital de 100.000 francs avant siège à Paris, 28, rue du Mont-Thabor, vient d'être dissoute. Le liquidateur est M. André Dupuy, à Paris, 156, boulevard Malesherbes.
